



ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

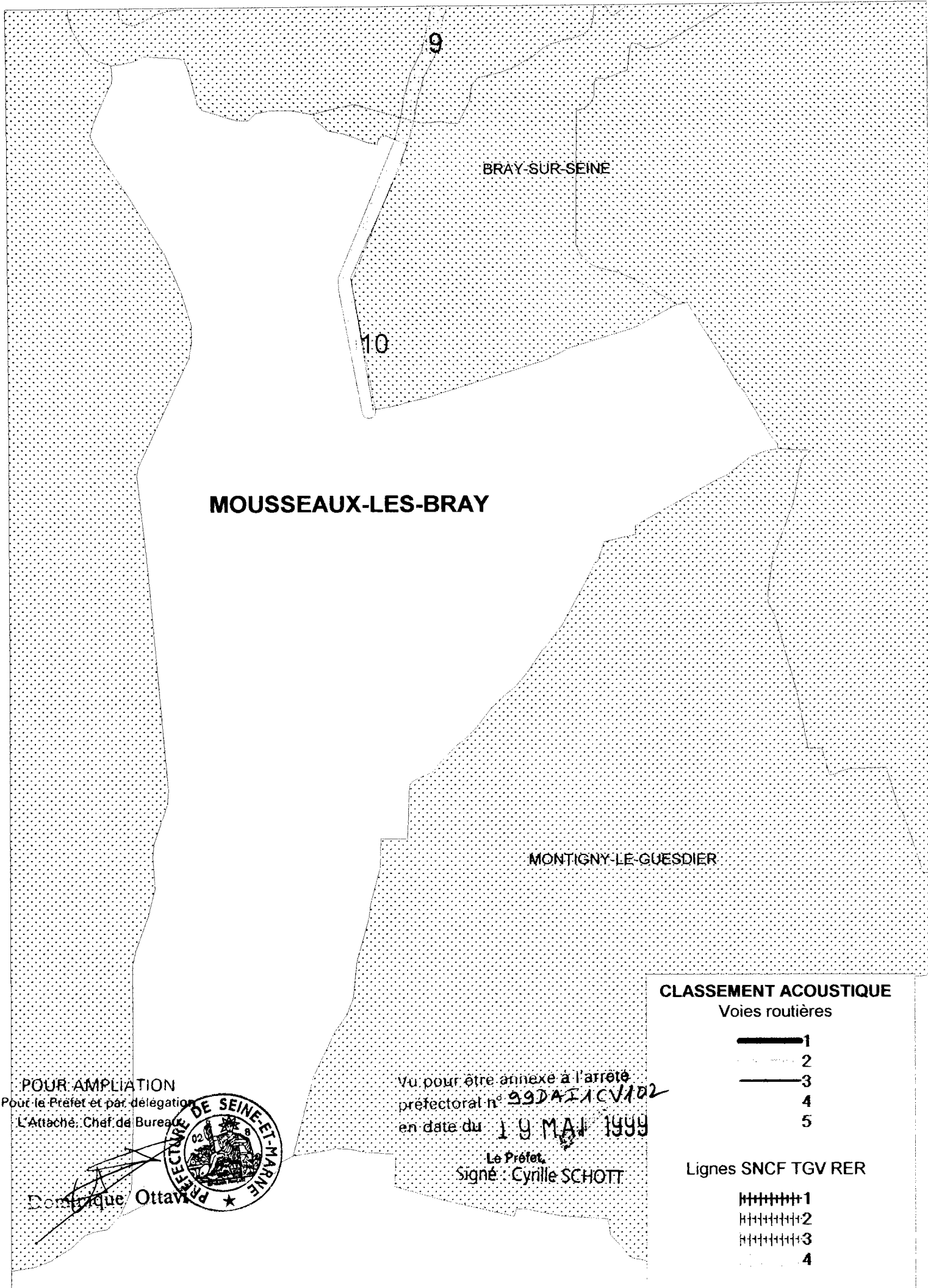
Commune de MOUSSEAUX LES BRAY		Délimitation du tronçon					
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 412	9	+ 520	10	+ 350	4	30	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau


 Dominique Orlan


Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAFIACV102
 en date du 9 MAI 1999
 Le Préfet,

ANNEXE 3 : PLAN



BRAY-SUR-SEINE

MOUSSEAUX-LES-BRAY

MONTIGNY-LE-GUESDIER

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- 1
- 2
- 3
- 4

POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Vu pour être annexé à l'arrêté
prefectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,
Signé : Cyrille SCHOTT



Dominique Ottaviani